

Réponse à Stéphanne Lhomme sur le directeur du Linky M. Lassus ment

Non, non, en fait, M. Lassus ne se contredit pas directement, c'est plus sournois :
(Voici une semaine que je travaille sur Linky pour ma conférence de mercredi prochain au Revest... et je viens de comprendre en épluchant les docs techniques!)

En fait, il y a linky1 et linky2; explications :

ERDF fait installer actuellement un linky1 SANS LE MODULE ERL : ce linky1, uniquement en CPL, ne peut pas communiquer avec l'habitation, et M. Lassus1/ERDF l'affirme donc tranquillement, comme les gens d'ERDF de Trans. (vous pourriez me transmettre leurs noms, au fait?)

ERDF se blanchit donc : pas (encore) d'intrusion, pas de gros problèmes CNIL, pas de micro-ondes internes, que du CPL en fin de boucle qui ne transfère que de la consommation du compteur... quasiment en règle avec les Directives et les lois françaises... M. Lassus1 a raison!
Fin de l'épisode...

ET PUIS boum, le compteur Linky1, une fois installé "tranquille" et les différents contrats signés, a un emplacement (TIC = Télé Information Client) tout prêt pour le module ERL.

Ce module enfichable ERL (Emetteur Radio Linky), déjà prêt chez les fabricants, fonctionne en protocole ZigBee comme un WIFI (micro-ondes à 2,4 GHz comme votre précieux four) qui va pouvoir entrer en communication avec tout le réseau de l'habitation (Il sera ainsi possible de se connecter avec un smartphone, une tablette ou un PC) :

- c'est lui qui permettra un "management tarifaire" : vos équipements pourront être gérés selon le tarif du moment (Ex. couper le ballon d'eau chaude s'il y a une hausse du tarif...)
- C'est lui qui vous sera vendu avec ou sans tout un arsenal domotique, pouvant diffuser les infos de consommation en temps réel
- C'est lui qui pourra piloter des équipements, cibler/rediriger un "effacement" de la consommation.

Vous serez très probablement démarchés, par ERDF ou EDF ou d'autres, ou bien des installateurs de domotiques, pour pouvoir vraiment contrôler votre consommation avec un "génial" réseau domotique radiatif; puis démarchés pour y connecter des RRL (Récepteurs Radio Linky) dans tous vos chauffages, votre cumulus, télé, serveurs... voire pour changer tous vos appareils pour d'autres "plus modernes, intelligents et écologiques!"

Et si vous craquez pour cette extension "alléchante", (EHS, s'abstenir :- () on ne vous y aura pas obligé cette fois!

Un beau marché en perspective pour 500 millions de pigeons européens (on pourrait même vous forcer à l'acheter puisque la loi repose sur le fait que vous soyez informés de votre conso)

Voilà linky2! et M. Lassus2/ERDF a également raison : vous pourrez tout voir sur votre précieuse télé ou votre précieux smartphone!

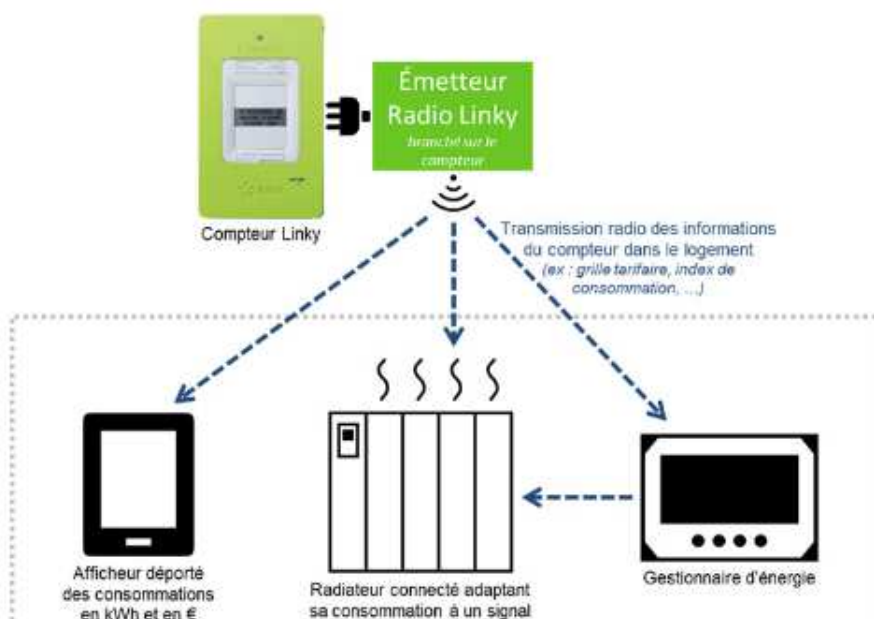
Mais, ho la la, je m'égare :on est très loin de la noble transition énergétique...

C'est royal ;-)

Fred, colibri du Revest



Branchement du module radio ERL sur Linky et utilisation de la télécommande ERL.



Réponse de Stéphane Lhomme

Certes, mais je ne vois vraiment pas pourquoi nous prendrions des pincettes pour contester ce qui est une véritable tromperie. Ils ne se gênent pas pour mentir et tromper, aucun cadeau à leur faire...